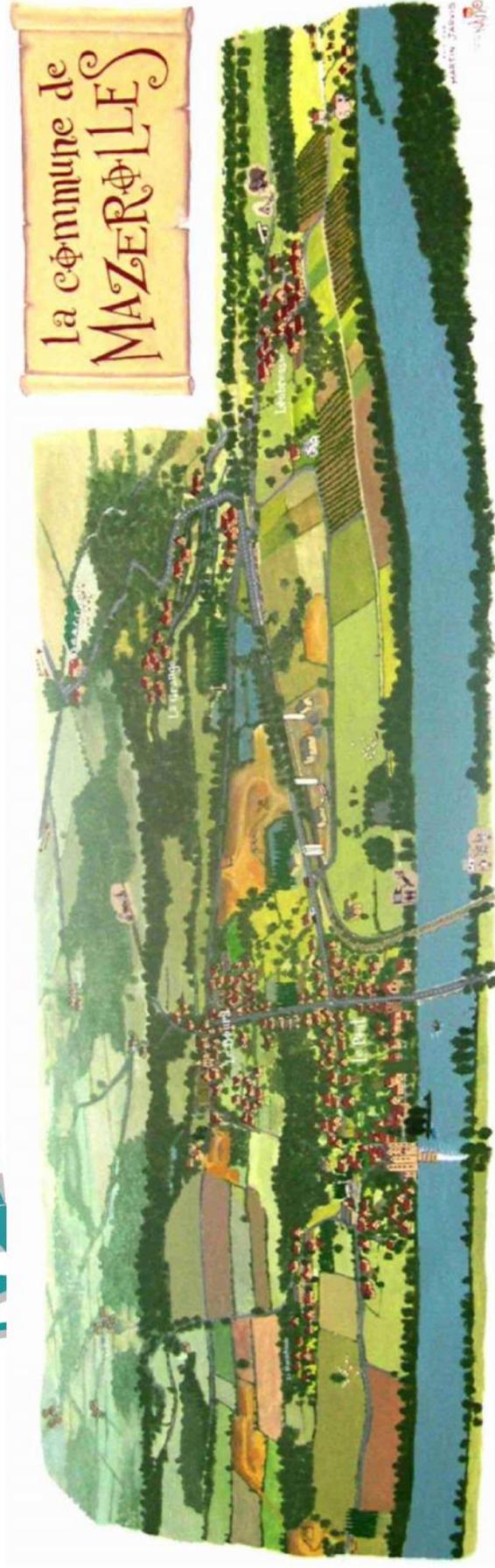


# MAZEROLLES



## BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2006

# Le mot du Maire



*Le volet associatif, l'actualité communale, bilans et projets municipaux sont les sujets développés dans les prochains numéros de ce bulletin.*

*En ce qui me concerne, je souhaite revenir sur deux opérations qui ont suscité de votre part de nombreux intérêts et de vives réactions : la traverse de l'agglomération du Pont et le Plan Local d'Urbanisme.*

*- Le plan d'aménagement de la traverse du Pont a été approuvé et cofinancé par les services de l'Etat, de la Région et du Conseil Général. Le projet a été découpé en deux tranches, dont l'une, sous maîtrise d'œuvre communale, est pratiquement achevée, et l'autre, engagée sous la direction et responsabilité de la D.D.E.*

*- Le Plan Local d'Urbanisme arrêté par mon conseil municipal a été transmis pour avis aux services et administrations concernés. A l'issue de l'enquête publique qui sera ouverte prochainement, le rapport du commissaire enquêteur sera un élément déterminant de la décision préfectorale.*

*Pour ces deux opérations, nous avons organisé des réunions publiques qui nous ont permis, ainsi que la lecture de votre courrier, de recueillir vos observations et attentes.*

*Nous avons, dans la plupart des cas, intégré vos souhaits et modifié nos projets.*

*Nous sommes persuadé que cette concertation s'avèrera bénéfique et que, dans quelques semaines, vous pourrez apprécier le résultat de ces chantiers : une traverse du Pont embellie et sécurisée, un Plan Local d'Urbanisme adapté à l'évolution de notre démographie et à la protection de notre environnement.*

*Nous noterons également que nos actions en direction de l'habitat, de la voirie et de notre patrimoine se poursuivent pour le bien-être de chacun de vous, Mazerollaises et Mazerollais, à qui je souhaite une excellente année 2006.*

*Le Maire*

*Roland COMBEAUD*

# La commune

## LE CONSEIL MUNICIPAL

**Maire :** M. Roland COMBEAUD

☎ 05 49 48 49 64

**1<sup>er</sup> Adjoint :** M. Jacques VERGIER

☎ 05 49 84 96 11

**2<sup>ème</sup> Adjoint :** M. Jackie PERAULT

☎ 05 49 84 04 34

**3<sup>ème</sup> Adjoint :** M. Alain FORT

☎ 05 49 48 26 08

**Conseillers :**

M. Loïc DION

M. Claude-Henri BEAUBERT

Mme Géraldine PERIE

Mme Christiane BRUGIER

Mme Isabelle HOPPELER

M. Michel RIBARDIERE

M. Jacques BRENUCHOT

Mlle Karine BRUNET

M. Marcel TUCHOLSKI

## LES COMMISSIONS

### Finances :

Président : Roland COMBEAUD

Vice Président : Jackie PERAULT

Membres : Christiane BRUGIER

Alain FORT

Géraldine PERIE

Jacques VERGIER

### Fêtes et Loisirs :

Président : Roland COMBEAUD

Vice Président : Alain FORT

Membres : Claude BEAUBERT

Christiane BRUGIER

Karine BRUNET

### Patrimoine et Environnement :

Président : Roland COMBEAUD

Vice Président : Alain FORT

Membres : Claude BEAUBERT

Loïc DION

Isabelle HOPPELER

### Appels d'Offres :

Président : Roland COMBEAUD

Membres titulaires:

Jacques BRENUCHOT

Loïc DION

Jacques VERGIER

Membres suppléants :

Claude BEAUBERT

Marcel TUCHOLSKI

### Voirie et Assainissement :

Président : Roland COMBEAUD

Vice Président : Jacques VERGIER

Membres : Jacques BRENUCHOT

Michel RIBARDIERE

Marcel TUCHOLSKI

### C.C.A.S. :

Président : Roland COMBEAUD

Membres : Christiane BRUGIER

Karine BRUNET

Isabelle HOPPELER

Marcel TUCHOLSKI

### Communication :

Président : Roland COMBEAUD

Vice Président : Jackie PERAULT

Membres : Karine BRUNET

Alain FORT

Isabelle HOPPELER

Géraldine PERIE

# a commune

## *LES DELEGATIONS*

### **C.L. :**

Titulaires : Roland COMBEAUD  
Jackie PERAULT  
Suppléant : Alain FORT

### **Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais :**

Titulaires : Roland COMBEAUD  
Christiane BRUGIER  
Jacques VERGIER  
Suppléant : Jackie PERAULT

### **I.M.E.R. :**

Titulaire : Roland COMBEAUD  
Suppléant : Jacques VERGIER

### **Syndicat du Collège :**

Titulaires : Christiane BRUGIER  
Isabelle HOPPELER  
Suppléante : Karine BRUNET

### **I.A.E.P. :**

Titulaires : Jacques VERGIER  
Marcel TUCHOLSKI  
Suppléante : Géraldine PERIE

### **S.I.E.E.D.V. :**

Roland COMBEAUD  
Jackie PERAULT

### **Abattoir de Montmorillon :**

Titulaire : Michel RIBARDIERE  
Suppléant : Jacques BRENUCHOT

### **Vienne Services et Agence Technique Départementale :**

Titulaire : Karine BRUNET  
Suppléant : Roland COMBEAUD

### **A.C.C.O.R. :**

Jacques VERGIER

### **Office du Tourisme de Lussac :**

Jackie PERAULT

### **Chargé des questions de défense :**

Jacques BRENUCHOT

### **A.P.A.M. :**

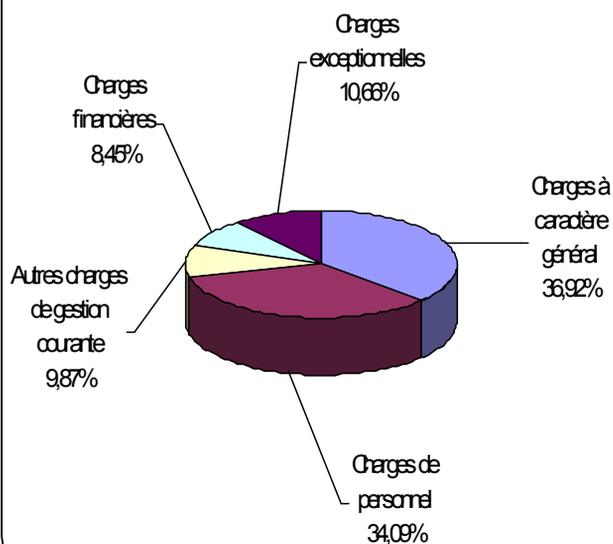
Roland COMBEAUD

# La commune

## BUDGET 2004/2005 LE COMPTE ADMINISTRATIF 2004

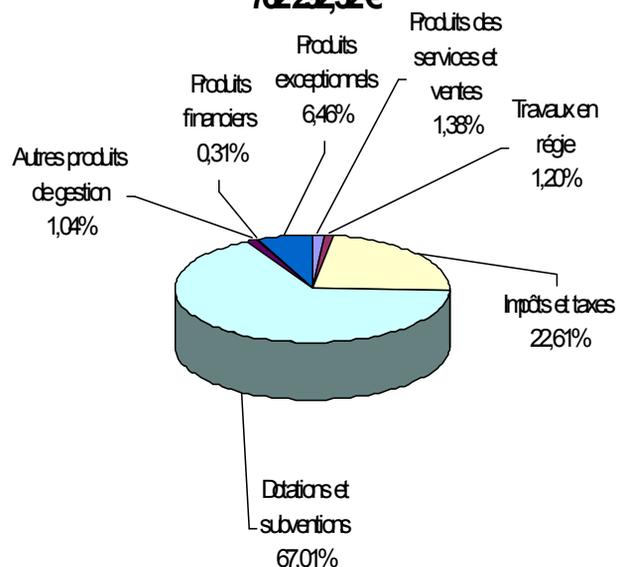
### Fonctionnement dépenses

471 467,22€



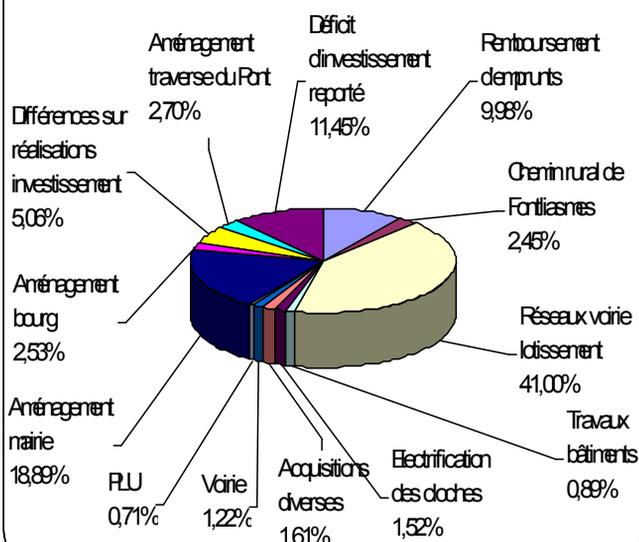
### Fonctionnement recettes

762 292,32€



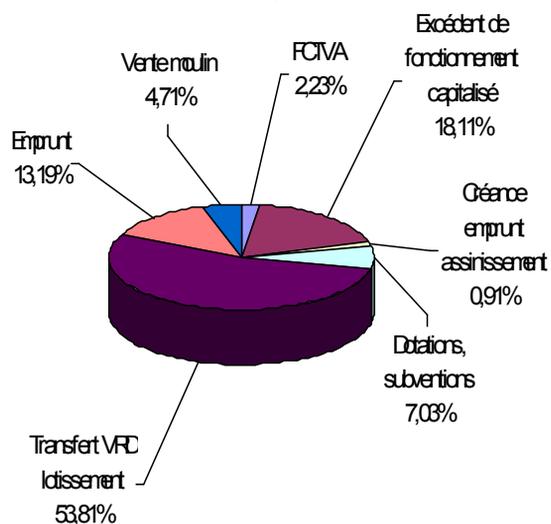
### Investissement dépenses

1 205 177,80€



### Investissement recettes

1 015 796,64€

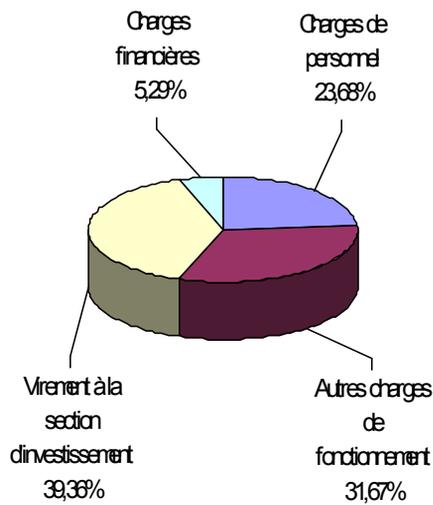


# La commune

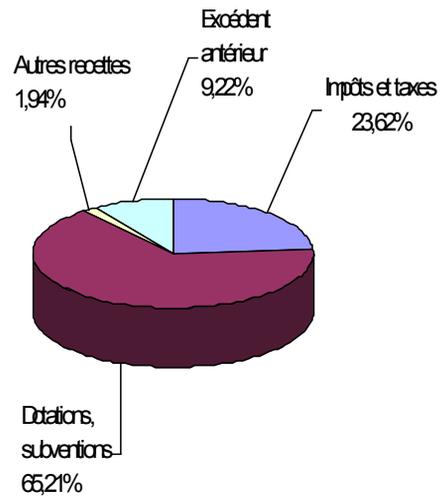
BUDGET 2004/2005

## LE BUDGET PREVISIONNEL 2005

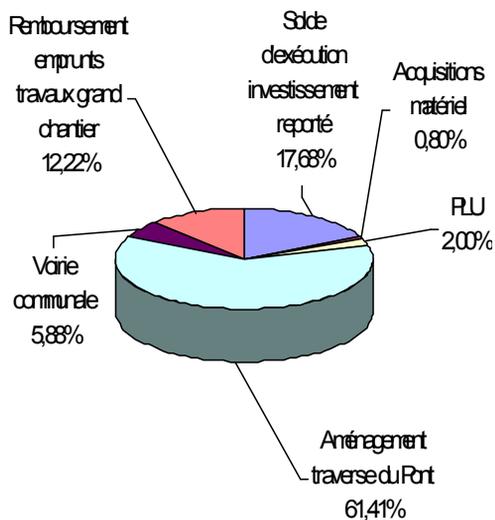
**Fonctionnement dépenses**  
679941,57€



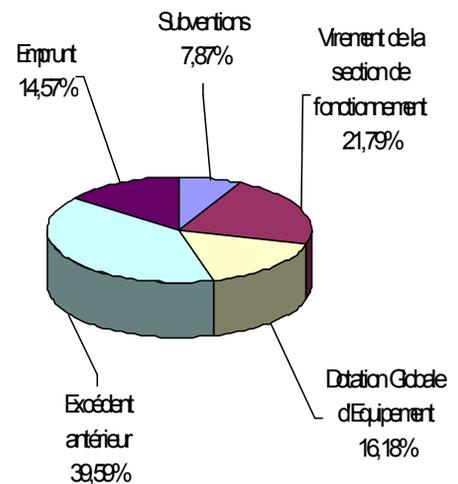
**Fonctionnement recettes**  
679941,57€



**Investissement dépenses**  
1241471,16€



**Investissement recettes**  
1241471,16€



# La commune

## Budgets annexes

## Tarifs

### Assainissement

### Redevance assainissement

#### Section de fonctionnement :

Recettes et dépenses équilibrées à 83 318,99 €

La redevance au m3 reste à 1,00 €

#### Section d'investissement :

Recettes et dépenses équilibrées à 42 304,99 €

La partie fixe reste à 22,00 €

### Assainissement individuel

### Vote des taux

#### Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 1 000 €

Le transfert de la compétence voirie communale au profit de la C.C.L. se traduit par une diminution de la charge communale (investissement et fonctionnement) et par une augmentation de la fiscalité additionnelle communautaire.

### Les subventions

Aide Familiale Rurale	1 300 €
Bibliothèque de prêt	80 €
ACCOR	30 €
Ligue contre le cancer	200 €
Paralysés de France	30 €
Association Valentin Haüy	30 €
Anciens combattants	50€
Comité des Fêtes	1 500 €
Carpe Lussacoise	150 €
Banque alimentaire	400 €
ADECL	1 200 €
Donneurs de sang	250 €
Les Guidons Verts	250 €
Association Sportive de Mazerolles	500 €
Téléthon	200 €
Association des Parents d'Elèves	350 €
Avenir 147	150 €
C.C.A.S	1 000 €
Coopérative scolaire (classe de neige)	1 500 €

Pour compenser cette augmentation, le conseil municipal a décidé de diminuer les taux des quatre taxes communales qui sont fixés à :

- taxe d'habitation : 6,11%, soit -0,65%
- foncier bâti : 9,48%, soit -1,01%
- foncier non bâti : 20,28%, soit -2,17%
- taxe professionnelle : 7,30%, soit -0,78%

### Cantine scolaire

Le prix du repas est de 1,70 €.

### Garderie

Le prix de la vacation reste fixé à 0,53 €.

### Salle polyvalente

Tarifs pour les habitants de la commune :

Salle entière : 80 €

Petite salle : 49 €

Week-end : 122 €

Electricité : 0,15 € / kW

Vaisselle :

Assiette : 7,62 €

Coupe : 0,91 €

Plat : 12,20 €

Ménage : 15 € de l'heure

Caution : 100 €

### Cimetière

Tombe : 15,24 € le m<sup>2</sup>

Columbarium : 830 € la case de 3 urnes

# La commune

## LES REALISATIONS

### Bâtiments Communaux

## Mairie

Afin de terminer l'embellissement de la mairie, il a été réalisé un bassin agrémenté d'une fontaine faisant entendre le doux murmure de l'eau qui coule en circuit fermé.

**Attention : l'eau n'y est donc pas potable !**



### Abribus

A la demande du conseil général, et après consultation de parents d'élèves, un abribus et un range vélos ont été installés sur le square de la Maréchaude, en remplacement de celui initialement implanté sur la route de Poitiers.



## Salle polyvalente

Pour répondre à la demande des habitants, une table de ping-pong a été installée à proximité de la salle et des jeux.



### Voirie

#### Traverse du Pont

La première phase des travaux de réaménagement, sous maîtrise d'œuvre communale, est maintenant achevée, avec la plantation des arbres.

L'éclairage public de cette partie est désormais assuré par les nouveaux lampadaires.

La deuxième phase (dont l'enfouissement des réseaux a déjà été préparé) va commencer au tout début de janvier 2006.

La remise en état du pont sur la Vienne, décidée par les services de l'Etat dans le cadre du programme triennal de remise en état des ouvrages d'art, a débuté à la mi-octobre pour s'achever à la mi-février.



**Avant les travaux**



**Aujourd'hui**

passé de la ligne des écluses et de la rue de la Robinerie vient de s'achever.

## Route de Chanteloup à Bouresse

Les travaux de réhabilitation de cette voie communale ont été financés par la C.C.L., dans le cadre du transfert de compétence.

## Route du Bergault

La mise en place du revêtement achève la réalisation de cette nouvelle voie.

## Achat de matériel

L'ancienne tondeuse nécessitant de coûteuses réparations et les espaces verts à entretenir augmentant, le conseil municipal a préféré la remplacer par un modèle plus performant.



## Plan Local d'Urbanisme

Suite aux réunions publiques avec les habitants et aux avis des administrations, le conseil municipal a pris en considération les observations émises et décidé de transmettre le projet aux différents services de l'Etat pour approbation et d'ouvrir une enquête publique au début de l'année 2006.

## Logements OPAC

Après quelques péripéties indépendantes de notre volonté et de celle de l'OPAC, la réalisation des 6 logements prévus (2 T4 et 4 T3) va commencer en début d'année 2006.

## Bâtiments Communaux

### Parc de la salle polyvalente

Le conseil municipal prévoit de faire installer :

- un kiosque abritant une table pour permettre d'être à l'abri en cas de nécessité.
- de nouveaux jeux pour les enfants

## Eglise

Un devis sera demandé afin de refaire la voûte de l'église qui laisse tomber des petits éclats de plâtre par endroits.

## Voirie

Une réfection de la rue du Connétable Chandos, ainsi que de la partie base de la rue de la Croix Saint Claud est envisagée.

Parallèlement, la CCL devrait refaire la voie communale n°1, du carrefour de la route de Chenest jusqu'à Verrières, ainsi que la route qui part de l'abribus de Loubressac et rejoint la RN 147 face à la route de La Grange (rue de la Marrière).

## Lotissement

La demande de terrains constructibles étant très forte, le conseil municipal s'est porté acquéreur de plusieurs terrains situés derrière les futurs logements de l'OPAC afin de réaliser un lotissement communal d'une dizaine de parcelles.



## Assainissement à la Contrie

Les eaux résiduelles qui circulent actuellement en bordure de route seront collectées dans une canalisation souterraine.

# La commune

## LES PROJETS

### Centre bourg

La mission a été confiée à l'Agence Technique Départementale afin de réaliser une étude pour l'aménagement du centre

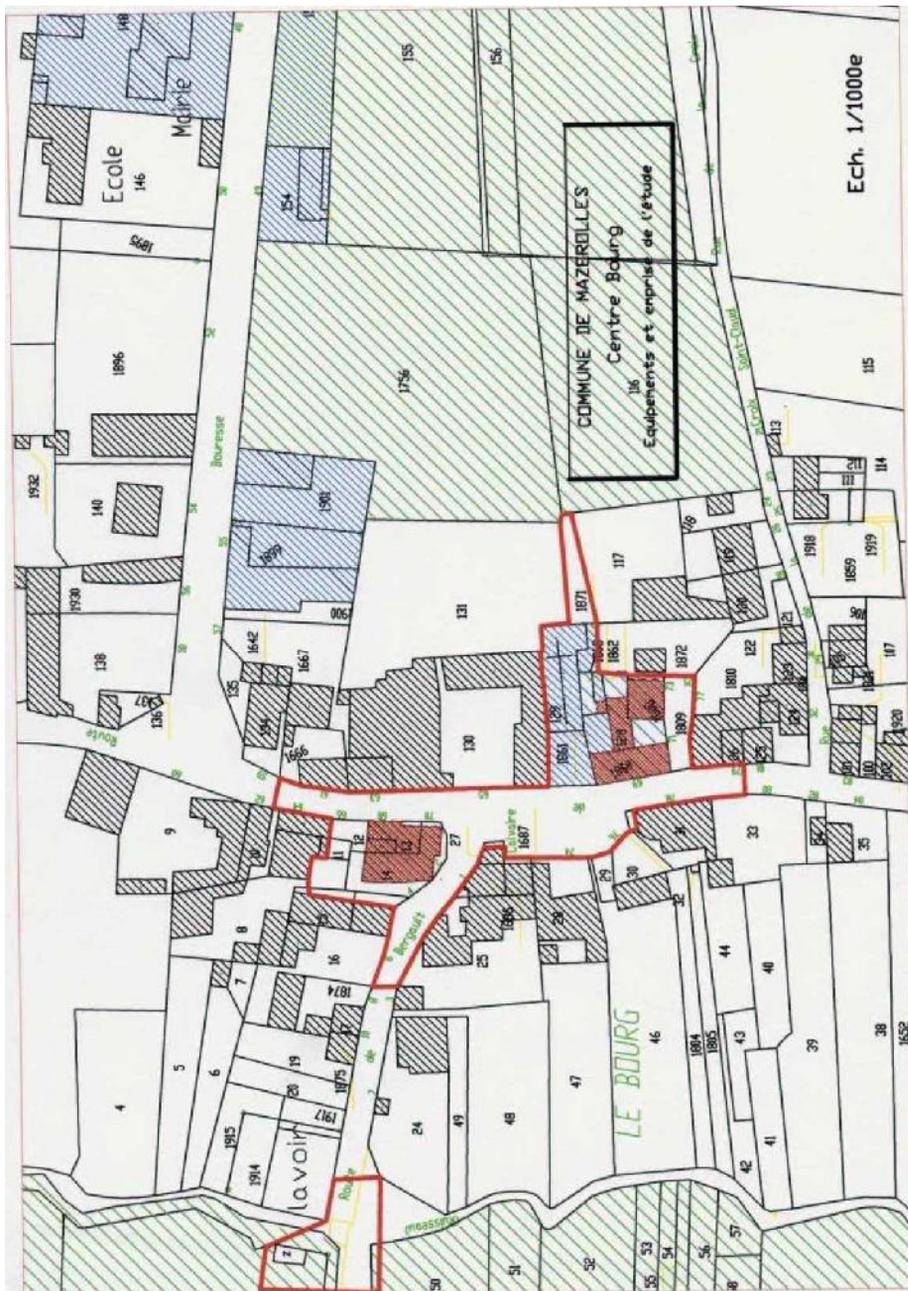
Pour cette opération, le conseil municipal poursuit trois objectifs :

- Désenclaver l'église et d'y permettre un accès plus aisé avec la création d'un parking à proximité, en supprimant les constructions situées au n° 69 et au n° 73 de la route de Bouresse, propriétés de la commune.

- Le terrain de l'emprise pourrait être occupé par un logement de type T2.

- Améliorer le carrefour de la route de Bouresse et de la route du Bergault en arasant les bâtiments afin d'y réaliser une place/placette.

- Démolir et mettre en valeur le lavoir



# La commune

## Etat civil

### Naissances



GLAIN Lucas	8 novembre 2004
PAINEAU Paul	22 novembre 2004
LAVAL Désiré	3 décembre 2004
BOUSQUET Arthur	27 décembre 2004
BLET Lino	8 janvier 2005
GODARD Lucie et Bastien	10 février 2005
BUGEAU Elisa	23 février 2005
GAUTHIER Tony	10 mars 2005
SAMPAIO DE SOUSA Lola	31 mars 2005
CHENIER Soen	21 mai 2005
BELIS Thelma	5 juin 2005
RIBARDIERE Léa	4 septembre 2005
ANTONACCI Enzo	30 septembre 2005
BRUNET Roxane	3 octobre 2005
PASSELANDE Ewen	16 novembre 2005
YEPEZ Laura	2 décembre 2005
BOMBARD Fanny	9 décembre 2005

### Mariages



BORDERIE Karine et ROUSSELLE Christian	20 novembre 2004
THIERCELIN Barbara et GARREAU Jean-Luc	18 juin 2005
DUFOSSE Annie et MERCIER Michel	16 juillet 2005
MARTIN Blandine et PIMENOFF Bruno	3 septembre 2005

### Décès



MARTINEAU Suzanne	6 novembre 2004
TARIAN Isabelle	25 novembre 2004
ROTA Jean-Jacques	11 janvier 2005
GRUEL Paul	19 juin 2005

# La commune

## Réception de l'équipe de football

Pour récompenser la remarquable saison des deux équipes de football, la municipalité a souhaité mettre dirigeants et joueurs à l'honneur lors d'une cérémonie qui s'est tenue dans la salle du conseil.

A cette occasion, la médaille de la commune et une coupe ont été remises au président Claude Beaubert.

La réception s'est clôturée par un vin d'honneur.



## 60 ans de mariage

Le 10 novembre 1945, à Mazerolles, Henri Le Tumelin épousait Renée Pagenaud.

Novembre 2005 les a vus fêter leur soixantième anniversaire de mariage à la salle polyvalente, en présence de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant.

A cette occasion, M. Combeaud a remis la médaille de la commune à M. Le Tumelin et une composition florale à son épouse, en rappelant que Henri avait travaillé aux services techniques de la commune de 1961 à 1983, année de sa retraite et que Renée avait tenu le bar-tabac du bourg de 1963 à 1985.



## Vœux de la municipalité

Le samedi 8 janvier 2005, un très grand nombre d'habitants a répondu à l'invitation de Roland Combeaud, maire, et de son conseil, pour la cérémonie des vœux, en présence de Thierry Mesmin, conseiller général, de maires des autres communes du canton, de représentants de la D.D.E., de la gendarmerie et des pompiers. La soirée s'est achevée par un vin d'honneur.

Un hommage particulier a été rendu à trois personnes qui se sont vues remettre la médaille communale :

M. Emile Bliard, maire de la commune de 1977 à 1983.

M. Georges Bailly, maire de 1983 à 1995.

Mme Marie-Thérèse Maupin, secrétaire de mairie de 1983 à 2004.



## Repas de la commune

Le dimanche 16 octobre 2005, les élus éprouvèrent énormément de plaisir à accueillir les aînés au restaurant Chandos pour le traditionnel repas offert par la commune aux plus de 65 ans, et en particulier aux doyens, madame Anaïs Augay et monsieur Jacques Neveux, et ceux dont l'anniversaire tombait ce jour, madame Germaine Nadeau et monsieur Guy Bodin, qui se virent tous les quatre remettre un cadeau.

Tous les convives apprécièrent le succulent repas préparé par l'équipe du Chandos.



# La vie associative

## Communauté Locale

Le 2 septembre 2005, date de l'installation de la première Communauté Locale à Mazerolles, sera gravée dans les annales de notre église et de notre commune.

Cela marque un nouveau départ dans notre vie associative avec une équipe de proximité, ajoutée à un plus aux améliorations déjà existantes et le « mieux vivre à Mazerolles ».

La nouvelle équipe de base composée de 5 responsables et de 2 suppléantes a reçu une « mission » bien définie, dont les services sont assurés en équipe, en lien avec le Prêtre, le Père Minh.

Elle sera à l'écoute et au service de tous, prête à vous aider et à vous accompagner à chaque moment de votre vie.

### Comment pouvez-vous contacter :

La Déléguée Pastorale, Madame Pierrette Bailly, vous pouvez la contacter au 05 49 81 02 75, ou la rencontrer à son domicile, 27 route de Poiriers, ou à la salle des Aînés de la municipalité met à votre disposition, aux horaires et heures à votre convenance (sauf le jeu-

La Déléguée suppléante :  
Madame Odile Thévenet 05 49 48 42 00

Le Responsable :  
Monsieur Yves Vergier 05 49 84 96 11

Le Responsable de la prière :  
Madame Anne Hubert 05 49 48 49 93

La Déléguée suppléante :  
Madame Nicole Maupin 05 49 48 38 23

Le Responsable de l'Annonce de la Foi :  
Monsieur Frédéric Hayrault 05 49 83 02 24

Le Responsable de la Charité :  
Monsieur Yves Vergier 05 49 84 96 11

La Déléguée suppléante :  
Madame Christiane Massias 05 49 84 05 24

Y seront célébrés :

Une messe le 2<sup>e</sup> dimanche du mois à 9h45 et le 5<sup>e</sup> dimanche du mois à 11h00. ( En cas de changements, ils seront affichés à la porte de l'église).

Rencontres autour de Marie, en mai et octobre.

Baptêmes, mariage et sépulture.

En cas d'absence du Père Minh, s'adresser au Père Bruschet à Persac ou au Père Jean-François Plantureux à Verrières.

Des permanences sont toujours assurées les lundis et samedis, de 10h.t. à 12h.t., au presbytère de Lussac.

Le Père Minh et les membres de la Communauté de Mazerolles vous adressent leurs meilleurs vœux pour la Nouvelle Année et vous disent :

**« A bientôt »**

Pierrette Bailly



**Pendant la cérémonie,  
Mgr A. Rouet et l'équipe de base**

# La vie associative

## Le Comité des Fêtes

### Téléthon

Le Comité des Fêtes s'est associé avec les autres associations en organisant une randonnée d'environ 5 km, clôturée par jus d'orange et gâteaux. Une entraide des plus honorables pour mener à bien cette journée consacrée au Téléthon.

### Noël des enfants

Un spectacle de chansons animées pour enfants, son et lumières : « chants de bulle », fut présenté par la Compagnie Vitamine. Les enfants furent attentifs tout au long du spectacle et se prêtèrent au jeu des intervenants. Par la même occasion, les aînés furent invités à cette prestation. Puis le Père Noël arriva enfin, avec un panier rempli de bonbons. Un goûter leur a permis de se réchauffer dans une ambiance conviviale.

### Fête champêtre

Avec un temps des plus estival, la fête champêtre a attiré la foule plutôt en soirée. Les visiteurs ont pu se soumettre à de nouveaux jeux mêlant adresse, calcul et méthodologie. Un exposant en vins, venu l'après-midi, a offert l'apéritif, précédant une paella gargantuesque, fromage, tartelette à de nombreux « gloutons ». Notre feu d'artifice, toujours aussi magnifique, est venu agrémenter cette soirée, pour laisser place ensuite à divers styles de danse.



### Belote

Les concours de belote du 27 novembre 2004 et du 30 avril 2005 ont réuni respectivement 76 et 56 participants qui ont pu se restaurer en crêpes et boissons, soit pour fêter leur réussite, ou bien admettre leur défaite, entre chaque partie. « Défaite », si l'on peut dire, puisque de toute façon, chaque joueur est reparti avec un lot, après une après-midi des plus amicale.

### Théâtre

Pendant plus de deux heures, le public nombreux, qui s'était déplacé à la salle polyvalente, n'a pas cessé de rire aux nombreux quiproquos accompagnés d'une série de catastrophes que leur a proposé le Théâtre Populaire Pictave avec la pièce « Tout bascule ».



### Le calendrier des manifestations :

Brocante en association avec l'APE : 02/04/06  
Concours de belote : 08/04/06  
Fête champêtre : 15/07/06  
Soirée théâtre : 21/10/06  
Concours de belote : 04/11/06  
Noël des enfants : 09/12/06

# La vie associative

## AS Mazerolles Football

La saison dernière, nos 29 joueurs se sont surpassés : nous avons obtenu la 3<sup>e</sup> place pour l'équipe 1<sup>ère</sup> en 4<sup>e</sup> division, menée par Jérôme Pelé, la 1<sup>ère</sup> place pour l'équipe 2 en 6<sup>e</sup> division, menée par Jean Paul Broquereau, et, pour finir avec beaucoup de beauté, une magnifique victoire en finale du challenge 6<sup>e</sup> division qui nous a valu les félicitations de Monsieur le Maire et du conseil lors d'une sympathique réception à la mairie et la remise de la médaille de la ville.

Le entraînement est toujours assuré par Jérôme Pelé le mercredi à 19h., qui met sa compétence et sa disponibilité à la disposition des joueurs.

Pour la nouvelle saison, 34 joueurs sont engagés dans deux équipes en 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division.

Un grand merci à nos supporters qui ne sont jamais si nombreux, nous vous invitons donc à nous soutenir et nous encourager.

Un grand merci à nos sponsors : Lumelec, Ailhaud Systèmes, Gilles Maupin, qui va équiper les joueurs de la nouvelle tenue.

Le bureau est composé des personnes suivantes :

M. Combeaud Roland Président  
d'honneur

M. Beaubert Claude Président

M. Montoux Jean Jacques Vice Président

Mme Diedrich Laurence Secrétaire

M. Nadeau Dominique Secrétaire adjoint

Mme Diedrich Béatrice Trésorière

M. Desmazières Philippe Trésorier adjoint

L'ASM a organisé avec succès une soirée couscous le 15 octobre 2005, la date du repas annuel n'est pas encore fixée (voir dans la presse) et le trophée Pierre Bordier se tiendra le 13 mai 2006.

L'ASM vous présente ses meilleurs vœux pour 2006 et vous invite à venir nombreux sur les stades nous encourager.

*Allez les Verts.*

Le Président

Claude Beaubert



Les joueurs et dirigeants

# La vie associative

## L'Association des Jeunes

### Randonnée pédestre

Malgré la grisaille de ce jeudi de l'Ascension (5 mai), de nombreux marcheurs étaient au rendez-vous.

Pour cette traditionnelle marche, organisée par l'Association des Jeunes (en l'occurrence Monique) avec le soutien éclairé et actif du Comité des Fêtes, ils étaient cent dix au départ, venus en renfort de Fleuré, Montmorillon, sans oublier les footballeurs de Mazerolles, tant et tant que les vivres vinrent à manquer à la pause casse-croûte. Ce dont nous nous excusons.

Le parcours balisé avec soin et fraîchement nettoyé par le Syndicat du Pays Montmorillonnais fût apprécié à l'unanimité, malgré un peu de boue.

Les circuits de 15 et 19 km les avaient mis en appétit, rejoints à table par ceux qui, malheureusement, ne marchent plus mais nous soutiennent par leur présence.

Un vin d'honneur à la salle des fêtes attendait les participants avant de se mettre les pieds au repos pour une copieuse choucroute.

Merci à tous et surtout aux bénévoles pour leur aide précieuse et à Marie-Paule pour son hospitalité aux Hybaudières.

On notait la présence de Thierry Mesmin, conseiller général, d'Annie Lagrange, maire de Lussac les Châteaux, de Roland Combeaud, maire de Mazerolles, et de quelques conseillers municipaux.

**Rendez-vous est pris  
pour le jeudi 25 mai 2006.**

## L'A.C.C.A.

Dîner dansant samedi 11 mars 2006 à la salle des fêtes

Repas de chasseurs dimanche 23 avril 2006 au restaurant Courtin à Quéaux

Assemblée générale le dimanche 9 juillet 2006 à 9h30 à la maison de la chasse



Ball-trap les samedi 19 et dimanche 20 août 2006

Soirée choucroute le samedi 18 novembre 2006 à la salle des fêtes

# La vie associative

## L'A.P.E. de Mazerolles

Malgré le départ de notre présidente, Mme Véronique Sanguy, et de notre vice-président, M. Pierre Sanguy, l'Association des Parents d'Elèves de Mazerolles regroupe encore pour cette année des parents dynamiques et motivés, désireux d'agir et de s'investir dans la vie extra-scolaire de leurs enfants.

L'association a deux objectifs principaux :

Permettre, à partir de quelques manifestations lucratives, d'apporter un complément financier non négligeable à l'école de nos enfants.

Bien sûr, même s'il est très important, l'aspect financier ne doit pas masquer l'autre objectif de notre association qui est de réunir parents, enfants, enseignants et habitants au travers de diverses manifestations afin de permettre de mieux nous connaître et d'apporter ainsi une plus grande convivialité à notre ville.

Comme l'an passé, l'A.P.E. participera au financement du voyage scolaire "Classe de neige", prévu pour la deuxième semaine de mars 2006.

Enfin, nous vous espérons nombreux pour cette année qui, comme vous allez le voir, s'annonce riche en événements que nous vous invitons à partager, nous remercions d'avance tous les parents, les enseignants, la municipalité et les participants pour le soutien qu'ils nous apportent chaque année lors de nos manifestations.

Activités proposées pour cette année scolaire 2005/2006

Calendrier prévisionnel :

Octobre/Novembre 2005 : une tombola

Dimanche 27 novembre 2005 : le loto

Samedi 4 février 2006 : la soirée repas dansant, où nous vous invitons à découvrir la truffade

Dimanche 2 avril 2006 : la brocante

Le bureau de l'APE :

Présidente :	Mme Géraldine RICHARD
Trésorier :	M. Frédéric HAYRAULT
Adjointe :	Mme Véronique COITEUX
Secrétaire :	Mme Estelle JAMART
Adjointe :	Mme Sylvie SIBELLAS
Suppléantes :	Mme Muriel RIBARDIERE Mme Nathalie TOUPET



**M. le maire et les instituteurs à la remise des prix**

# La vie associative

## Le Club des Aînés de Mazerolles

Les 77 adhérents du Club des Aînés de Mazerolles vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2006.

Les membres du club aiment se retrouver les 2<sup>è</sup> et 4<sup>è</sup> jeudis du mois à 14 h dans leur salle pour jouer à la belote, à divers jeux de société ... et toujours assortis d'un succulent goûter....  
« Après l'effort, le réconfort... »

Ils sont heureux de se rassembler avec leurs amis autour d'une bonne table, lors du déjeuner anniversaire de la création du club en avril, de celui du repas de fin de saison, fin juin, ainsi que celui de fin d'année vers la mi-décembre.

Ils participent aussi au rassemblement cantonal des clubs à Verrières, le premier samedi du mois d'août.

Entre temps, en septembre, ils organisent un concours de belote à la salle polyvalente et sont toujours présents au Téléthon.

La carte d'adhérent permet d'obtenir des remises intéressantes chez de nombreux commerçants dans des domaines variés, sur l'ensemble du département.

La composition du bureau reste inchangée avec M. Pierre Papillon comme président, et l'assemblée générale aura lieu, comme tous les ans, en janvier.

Les adhérents sont toujours heureux d'accueillir de nouveaux et jeunes retraités avec leurs suggestions.

Alors, à bientôt.

Le Club des Aînés



## Les Guidons Verts

Les membres de l'Association ont effectué plusieurs balades dans les chemins du pays montmorillonnais.

Puis, nous avons participé à la Journée Nationale des chemins, le 20 mars 2005, avec la réparation des ornières sur la commune de Quéaux.

De plus, les Guidons Verts sont allés rouler avec les membres des associations voisines, Valdienne et Archigny par exemple.

Nous avons fait notre repas champêtre annuel, le 9 juillet 2005, qui a été perturbé par le mauvais temps. Nous nous sommes repliés dans la maison du président.

Enfin, l'Association a organisé sa balade et son concert annuels le 29 octobre 2005.

La sortie regroupait 72 participants plus 8 personnes pour l'assistance.

Elle s'est déroulée sur les chemins du pays montmorillonnais et, nouveauté pour 2005, les Guidons Verts ont pu proposer une « Spéciale » à ses invités, c'est-à-dire un circuit tracé dans un terrain près de Saulgé, appartenant à M. CAEL. Cet agriculteur de Quéaux est venu offrir son terrain à l'association.

Un apéritif dînatoire pour une centaine de personnes a permis de reprendre des forces et de patienter jusqu'au concert.

Les 2 groupes, Balbeck et Les Sélérats, ont apporté une ambiance festive jusque tard dans la nuit.

Cette journée a demandé beaucoup de travail par l'ensemble des membres de l'association avec un bilan plutôt positif, malgré un public extérieur peu nombreux.

Voilà donc une année 2005 bien remplie. Nous espérons que 2006 soit aussi complète !

# La vie associative

## L'Office de Tourisme

C'est avec plaisir que nous vous présentons l'office de tourisme du canton de Lussac. Si comme son nom l'indique nous nous adressons avant tout aux touristes désireux de mieux connaître notre canton, il ne faut pas oublier que la moitié au moins des renseignements que nous donnons concernent toutes sortes de services : manifestations, activités sportives, transports, adresses de particuliers sans oublier les commerces, garages, etc. Et l'office est là aussi pour renseigner les habitants du canton qui préparent un séjour, vacances ou autre, dans une autre région française.

L'office est ouvert 6 jours sur 7 du 1 juin au 30 septembre et 5 jours sur 7 les autres mois. L'accueil est assuré par 2 hôtesses en CDI à mi-temps et une saisonnière complète l'équipe l'été. Les demandes sont formulées directement à l'office, par téléphone, par fax et de plus en plus par Internet. Pour y répondre nous utilisons un certain nombre de documents :

### - qui présentent l'aspect touristique local :

Un dépliant sur le Canton : Laissez-vous tenter le Lussacois ;

Un dépliant sur Lussac : A la découverte du Vieux Lussac.

### - qui répondent aux questions de vie pratique :

Un plan de Lussac avec carte du canton ;  
Un dépliant sur l'hébergement dans le canton avec la liste des hôtels, des gîtes, des meublés, des chambres d'hôtes, des campings ;

Un dépliant sur la restauration dans le canton ;

Un dépliant sur les informations utiles du canton : mairies, services de santé ....

### - qui présentent les environs :

Des dépliants sur le tourisme dans la Vienne : Poitiers, Chauvigny, Saint-Savin... le Futuroscope, la Vallée des singes, l'Ile aux serpents...

Des dépliants indiquant l'hébergement et la restauration dans les environs.

Des dépliants sur les départements limitrophes.

L'office de tourisme a aussi créé un site Internet mis à jour régulièrement et qui est de plus en plus visité, surtout par les étrangers.

En 2005 nous avons réalisé un set de table présentant le canton et financé par la CCL. Imprimé à 50 000 exemplaires, il est fourni gratuitement aux restaurants qui le souhaitent.

Si le personnel est payé grâce à des subventions de la CCL, des communes de Lussac et de Civaux, le fonctionnement est assuré par les cotisations de nos adhérents, les ventes de cartes postales, de reproductions, de mugs et de sets de table plastifiés et surtout par les bénéfices réalisés lors des deux brocantes que nous organisons chaque année et qui connaissent un grand succès.

L'office de Tourisme est une association régie par la loi de 1901. L'assemblée générale élit un conseil d'administration complété par des membres de droit : un représentant du conseil municipal de chaque commune, le maire de Lussac, le maire de Civaux et le président de la CCL. Le conseil d'administration élit un bureau (voir ci-dessous) il se réunit au moins quatre fois par an et à tour de rôle dans chaque commune du canton.

### Bureau :

Président : Alfred QUERRIOUX  
Vice présidente : Angèle KOSTER  
Secrétaire : Marie Claire MAKALA  
Adjoint : Georges BREDEL  
Trésorière : Bernadette NIVAULT  
Adjointe : Michèle PARADOT

Habitants du Lussacois, l'office de tourisme est aussi pour vous, les hôtesses se feront un plaisir de vous y accueillir.



## L'Epiphanie

Le terme "Epiphanie" est issu du grec et signifie "apparition".

Célébrée le 6 janvier, cette fête correspond à la présentation de Jésus enfant aux Rois Mages.

Ce jour est aussi celui du premier miracle des noces de Cana, et avant tout la date du baptême du Christ.

Dès le V<sup>e</sup> siècle, l'Eglise donna une importance considérable à cet évènement. La galette des rois, servie à cette occasion, est une tradition typiquement française qui avait déjà cours au XIV<sup>e</sup> siècle.

La galette était partagée en autant de portions que de convives, plus une. Cette portion supplémentaire, appelée "part du Bon Dieu", ou "part de la Vierge", était destinée au premier pauvre qui se présenterait.

Longtemps, le 6 janvier (Epiphanie) fût plus important que le jour de Noël.

Encore actuellement, en Espagne, ce sont les Rois Mages qui apportent les cadeaux à l'Epiphanie et non à Noël.

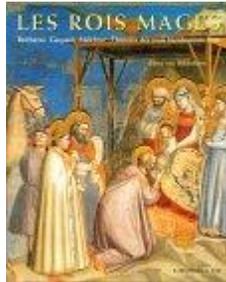
Les Rois Mages :

Venus d'Orient, trois rois se mirent en route en suivant la lumière de l'étoile, qui les guida jusqu'à Bethléem.

Ils y trouvèrent l'enfant Jésus, qu'ils appelèrent le "nouveau Roi des Juifs".

Ils s'agenouillèrent devant lui en signe de respect et lui apportèrent leurs cadeaux avec la symbolique qu'ils représentaient :

- L'or de Melchior célébrait la royauté
  - L'encens de Balthazar, la divinité
  - La myrrhe de Gaspard annonçait la souffrance rédemptrice de l'homme à venir sous les traits de l'enfant.
- Un rituel de quête terminait jadis la période des douze jours de fêtes. Les quêteurs recevaient souvent, en guise de présent, une part de galette.



### Galette des rois

C'est une simple pâte feuilletée dans laquelle on glisse une fève pour couronner le roi ou la reine de la journée.

La fève dans la galette des rois remonte au temps des Romains. Au début de janvier, les saturnales de Rome élisaient le roi du festin au moyen d'une fève.

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 20 minutes

Température du four : 180°

Coût : raisonnable

Difficulté : relativement facile

Ingrédients :

- 250 g de pâte feuilletée
- 1 jaune d'oeuf délayé avec 1 à 2 gouttes d'eau
- pâte d'amandes
- une fève

### Préparation :

Diviser la pâte en deux

Rouler pour former deux disques de pâte

Déposer le premier sur une plaque

Etendre une couche de pâte d'amandes ou de frangipane

Déposer une fève

Recouvrir avec le deuxième cercle de pâte

A l'aide d'un couteau, travailler la pâte pour former un dessin

Badigeonner à l'oeuf battu

Cuire au four 20 à 25 minutes à 180) jusqu'à ce que le dessus soit bien doré



# Informations

## recensement dès l'âge de 16 ans

Dès l'enseignement de Défense pendant la jeunesse, le parcours de citoyenneté impose aux garçons et filles une deuxième obligation : le **recensement**.

Celui-ci est obligatoire et universel. Il concerne les garçons et filles à compter du jour anniversaire de leurs 16 ans.

Cette étape du parcours de citoyenneté est fondamentale car, en dépassant le cadre de la Défense, elle s'appuie également sur le dispositif d'inscription sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Ainsi, tous les jeunes français et françaises sont invités à se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans.

La mairie délivre **une attestation de recensement**, obligatoire à toute inscription de concours ou d'examens soumis au contrôle de l'autorité administrative (BEP, CAP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire, de chasse...). Ce parcours de citoyenneté s'achèvera par la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Au cours de cette rencontre, **un certificat de participation** à la défense est remis à chaque participant. Il est également obligatoire pour toute inscription en vue d'un concours ou d'un examen.

## Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles

En cas de la demande d'un permis de construire, pour toute construction (maison, bâtiment agricole...), il vous sera demandé de régler le montant d'une taxe appelée « **Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles** ».

Cette taxe est perçue par le Conseil Général de la Haute-Saône pour financer l'aménagement du territoire et l'amélioration du cadre de vie des habitants de notre département.

Le montant est calculé sur la surface construite à laquelle s'applique une valeur taxable, déterminée par la Direction Départementale de l'Équipement, et un taux voté par le Conseil Général.

## Bibliothèque

Le réaménagement de la mairie a permis de réserver une salle de lecture qui est dotée de nombreux ouvrages pour tous les âges.

Tous les habitants de la commune peuvent y venir afin de consulter les livres et d'emprunter **gratuitement** ceux qui les intéressent.

*N'hésitez pas à venir vous renseigner.*

**Allo, service public  
3939**

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h.

En 3 sonneries, une réponse en moins de 3 minutes pour répondre à vos demandes concernant tout renseignement administratif

## Vous arrivez dans la commune ou vous la quittez

Si vous arrivez sur la commune, il est indispensable de vous faire connaître à la mairie et de vous inscrire sur la liste électorale.

N'oubliez pas de signaler votre présence à la Poste et de noter rapidement votre nom sur votre boîte aux lettres.

Lors de votre départ, informez le secrétariat de mairie.

## Papiers d'identité

### Carte d'identité :

- Deux photographies récentes
- Un extrait de naissance ou l'ancienne carte périmée ou le livret de famille

### Passeport :

- Deux photographies récentes
- Le livret de famille
- Un timbre fiscal à 60 €

En cas de perte de ces deux papiers d'identité, la mairie est habilitée à établir la déclaration de perte afin d'en obtenir le remplacement

# Informations

## LE TRI SELECTIF

### Rappel

Les prospectus, journaux, magazines.



**Sac bleu**

Les très gros cartons



**Déchetterie**

Le plastique : bouteilles (eau, soda, lait...), flacons de produits ménagers ou de toilette, cubitainers.

Les boîtes et bidons métalliques : aérosols, bidons, barquettes vides, boîtes de conserves, de boissons, de thé

Les briques alimentaires, les boîtes et emballages en carton



**Sac jaune**

Bouteilles, bocaux de conserve, pots en verre



**Bornes  
d'apport volontaire ou  
déchetterie**

## Parents et futurs parents

Vous souhaitez choisir une assistante maternelle, privilégiez celles de votre commune.

En effet, lorsque viendra l'âge de l'école, l'inscription devra se faire impérativement à Mazerolles.

Sinon il vous faut l'accord de la municipalité et celui de la commune où vous souhaitez l'inscrire.

## Service Public d'Assainissement Non Collectif

L'article 35 de la loi sur l'eau de 1992 précise que les communes prennent en charge les dépenses de contrôle des installations d'assainissement non collectif en mettant en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Cette prestation devant être assurée au plus tard le 31 décembre 2005.

**La commune est compétente de plein droit** pour procéder à la mise en place du SPANC. Pour exercer cette mission la commune peut décider de tout gérer en régie, de recourir à un prestataire de service (entreprise extérieure) ou de donner en délégation de service

Le SPANC exerce ses missions à destination des usagers, propriétaires ou occupants d'un immeuble doté d'un dispositif d'assainissement non collectif.

La loi prévoit deux compétences :

- **Compétence obligatoire** : contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif administratifs et techniques soit le contrôle de conception d'implantation et de bonne exécution, de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages neufs et existants.

- **Compétence facultative** : entretien des dispositifs d'assainissement non collectif

**Un règlement de service** doit être établi, celui-ci définit les relations entre les usagers et le service public d'assainissement non collectif. Il fixe et rappelle les droits et obligations de chacun en ce qui concerne notamment les conditions d'accès aux ouvrages et les règles de leur conception.

Le règlement précise également les conditions de paiement de la redevance.

## Vie économique

Cette année 2005 a vu :

- l'installation de la société Ailhaud Systèmes dans les anciens locaux de la société Maeva, au Pont.

- **la création d'une entreprise de peinture en bâtiment au Pont, par M. Bruno Chas-sat.**



*Monsieur Roland COMBEAUD*

*MAIRE DE MAZEROLLES*

*ET SON CONSEIL  
MUNICIPAL*

*Ont le plaisir de vous inviter*

*Le Samedi 7 janvier 2006*

*à 17 h 30 pour l'inauguration de la salle Marthe Etève  
(salle des aînés face à la mairie)*

*à 18 h pour la cérémonie des vœux à la salle des Fêtes*

*A l'issue de la cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié  
et dégusterons la brioche des rois.*



LE MAIRE ET LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

VOUS ADRESSENT LEURS MEILLEURS VŒUX

POUR CETTE ANNEE 2006